

Epreuve : 101 Matière : 7389 Session : 2019

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Épreuve de maîtrise des savoirs académiquesPremière partie

Dans son rapport publié le 10 octobre 2018, la mission parlementaire pour l'École dans la société du numérique préconise un renforcement de l'Éducation aux Médias et à l'Information notamment à travers la création d'un programme et l'allocation d'heures dédiées au collège et au lycée. Cette proposition découle du constat qu'il est de plus en plus difficile de s'informer dans notre société.

En effet, par essence l'information est un concept difficile à appréhender, véritable "caméléon intellectuel" (selon le sociologue Daniel Bougroux) de par sa polysémie. Pour la définir simplement, l'information correspond au contenu cognitif de l'acte de communication. Autrement dit c'est la "connaissance communiquée" comme le disait Jean Neyriat, pionnier des sciences de l'information et de la communication. L'information se situe donc incluse au sein du processus plus large de la communication, interaction entre un émetteur et un récepteur au moyen d'un message et d'un code. Mais ce n'est pas ce que laisse penser le titre de l'ouvrage du chercheur en sciences de l'information et de la communication* et directeur de recherche au CNRS, Dominique Walton dont nous avons un extrait ici. Pour lui, "s'informer n'est pas communiquer."

*(sic)

→

1 / 8

Ainsi, au regard de cet extrait, nous nous demanderons cesi :
l'indépendance de l'information vis à vis de la communication
tient-elle du mythe ou de la réalité ?

Dans un premier temps nous reviendrons sur l'utopie de
la communication, qui est née au sortir de la seconde guerre
mondiale. Dans un deuxième temps nous verrons que l'avènement
de la société de l'information a généré une crise de la
communication. Enfin, nous aborderons la nécessité de replacer
l'information dans le contexte de la communication, notamment
par le développement de la culture informationnelle.

Avant la seconde guerre mondiale, informer et communiquer
étaient des processus relativement simples, verticaux ("top-down").
L'information passait par un nombre restreint de canaux ou
médias. Nous étions encore dans ce que les médiologues
appellent "le graphosphère" autrement dit l'ère de l'écrit, de
l'imprimé, dans laquelle un petit nombre d'autorités
validaient l'information. C'est sans doute à ce contexte que
se réfère D. Walton en écrivait "Il ne suffit plus d'informer
pour communiquer", un contexte où la communication se réduisait
à la transmission d'une information.

Mais au sortir de la seconde guerre mondiale, des scientifiques
américains comme Norbert Wiener ou Vannevar Bush
émettent l'hypothèse que pour éviter de nouvelles atrocités
guerrières entre les nations du globe, il faut ajouter de
l'information dans le système - monde pour le sauver
de l'entropie (c'est à dire un cercle vicieux destructeur). Pour eux
l'information serait donc vecteur de négentropie : plus on en
échange, moins on aurait de raisons valables à un conflit.
Ces scientifiques, vont donc travailler au développement de
nouvelles technologies de l'information et de la communication. 2 / 8

notamment concernant l'informaticienne personnelle et les réseaux. Ainsi, et comme Paul Otlet l'avait anticipé, le monde connaît une explosion documentaire et l'invention d'Internet en 1969 par l'équipe d'ARPANET (composée notamment de Joseph Liebowitz et Douglas Engelbart) permet à l'information de s'échanger en temps réel à travers le monde. En appliquant le principe d'hypertexte aux protocoles d'Internet, Tim Berners-Lee, chercheur au Centre européen de recherche nucléaire, invente le web en 1990, consacrant ce que D. Walton entend par "révolution de l'information".

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, conformément à l'ambition de scientifiques comme N. Wiener, l'information s'est développée au point de devenir la première matière productrice de valeur et la société est passée du modèle industriel au modèle de l'information.

Grâce aux technologies de l'information et de la communication, nous vivons dans "un monde où chacun voit tout et sait tout" comme l'écrivait D. Walton. Si le potentiel théorique est réel, la réalité est plus complexe et relève plutôt de l'utopie comme l'entendent Philippe Breton et Armand Nottelaget (chercheur en SIC) à travers l'expression d'"utopie de la communication". En effet, l'évènement de la société de l'information et le développement des TIC, ont perturbé le processus de communication. La surabondance, parmi les autres infopollutions décrites par Eric Sutter en 1998 dans son article "Pour une écologie de l'information" publié dans Documentaliste-Sciences de l'Information, rend l'accès à l'information beaucoup plus complexe, il en va de même pour l'évolution de l'information comme le souligne Alexandre Serres (chercheur en SIC) dans son ouvrage paru en 2012 Dans le labyrinthe.

Les TIC et notamment le web en évoluant vers un modèle 2.0 dans lequel les utilisateurs deviennent producteurs de contenus, ont aussi participé d'une crise de la confiance préjudiciable aux processus de communication. L'autorité a perdu ses marqueurs traditionnels, au profit de la

*(TIC)

popularité. Chacun avec ses "différences linguistiques, philosophiques, politiques, culturelles, religieuses" peut devenir auteur, ce qui multiplie les codes pour comprendre le message.

Le développement incontrôlé de l'information a rendu plus difficile la communication. Pour remettre la certitude au cœur du processus, il est nécessaire d'élever le niveau de culture informationnelle des individus.

D. Walton sépare l'information, "le message" de la communication "relation" qui serait plus complexe. Mais l'information, le message, est ce qui constitue la relation entre l'émetteur et le récepteur. En effet, Yves Jeanneret (chercheur en SIC) définit l'information comme n'étant pas un objet mais "une relation posée face à un objet". Puisque c'est le récepteur qui en donne du sens, fait d'une donnée une information.

Pour rétablir "l'ordre" dans le processus communicationnel il faut que le récepteur puisse facilement décoder le message. Inversement, l'émetteur doit être capable de l'encoder de manière à ce qu'il soit correctement reçu. Cette apprentissage de l'encodage/décodage passe par l'acquisition d'une culture informationnelle voire d'une translittérature c'est à dire l'habileté à lire, écrire et interagir par le biais d'une variété de plateformes et d'outils de communication (Sue Thomas, chercheuse en SIC).

Chaque citoyen doit donc apprendre à produire de l'information, à en rechercher, à l'évaluer et à l'exploiter afin d'accéder à l'autonomie, afin de pouvoir "réviser, réfléchir et réviser" comme le formule Alexandre Serres en citant Armond Nattelot. Cela passe par trois niveaux, formules par Brigitte Junod (chercheuse en SIC), de la maîtrise de l'accès à l'information à la culture de l'information en passant la culture de l'accès à l'information.

Epreuve : 101 Matière : 7389 Session : 2019

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

En appliquant la métaphore du corps humain à la communication, l'information serait le cœur. La communication ne peut se passer de l'information et ce même si (comme le souligne justement D. Walton) le développement et l'absence de l'information perturbe fortement le processus communicationnel.

De nouvelles compétences sont nécessaires pour appréhender l'information et cela se traduit par l'acquisition progressive d'une culture informationnelle, ceci afin de pouvoir apprendre à apprendre, tout au long de sa vie.

L'École dont la mission est d'instruire, d'éduquer et d'intéresser les futurs citoyens et citoyennes ne peut passer à côté de cet enjeu et y répond notamment à travers l'Éducation aux médias et à l'information et à travers l'Information-Documentation, à laquelle le professeur documentaliste forme tous les élèves. (conformément à la circulaire de mission de mai 2017.)

Deuxième partie

L'architecture de l'information

L'architecture de l'information est au XXI^{ème} siècle ce que la documentation était au XX^{ème} siècle.

On les buts de la documentation, selon Paul Otlet dans son Traité de documentation publié en 1934, sont les suivants: offrir sur toutes choses des informations universelles (quant à leur objet), sûres et vraies, rapides, faciles à obtenir, à jour, réunies d'avance, prêtes à être communiquées et mises à disposition du plus grand nombre. Si on entend l'architecture au sens de l'organisation de l'espace, on observe donc qu'entre documentation et architecture de l'information c'est le concept de document comme élément d'organisation de l'information qui disparaît.

Comment a pu s'opérer cette mutation fondamentale entre documentation et architecture de l'information?

Nous allons tout d'abord tenter de répondre à cette question d'un point de vue historique puis nous allons restituer la notion d'architecture de l'information à travers ses enjeux sociétaux et professionnels actuels.

Depuis Callimaque et la bibliothèque d'Alexandrie, des hommes et des femmes se sont attachés à collecter, conserver, classer et communiquer le savoir. D'abord dans une optique de conservation et de communication à un petit nombre d'initiés, puis au tournant du XX^{ème} siècle plutôt dans une optique de communication au plus grand nombre, sous l'impulsion d'Eugène Noël (bibliothécaire et écrivain) en France notamment. L'édition et les publications scientifiques étant florissantes, la documentation s'impose

Comme une nécessité afin de continuer à privilégier la communication du savoir de manière intellectuelle et pertinente. Paul Otlet dans les années 30 ainsi que Suzanne Briet dans les années 50 (Qu'est-ce que la documentation? 1953) vont poser les bases de cette discipline qui n'a plus besoin de s'inquiéter de la conservation mais seulement de la diffusion du savoir ~~le~~ plus et pour possible. L'explosion documentaire qui suit la seconde guerre mondiale impose l'invention d'outils de plus en plus complexes afin de faciliter clairement, catalogage et indexation comme le langage documentaire (Répertoire d'autorité mondiale ou Thésaurus, par exemple). A la fin du XX^{ème} siècle, le numérique va entraîner de ce que le collectif de chercheurs RTP-DOC a appelé en 2006 "la redocumentarisation du monde". Le document, comme vecteur de connaissances et donc d'information, est tridimensionnel : c'est un objet physique, porteur d'un contenu intellectuel, qui sert à transmettre ou à prouver. Or le numérique perturbe la dimension physique du document en le dématérialisant. Le document perd donc sa forme, son unicité et devient reproductible à l'infini, modifiable et hypertextuel.

L'information se retrouve détachée du document par ce phénomène. Le numérique pousse donc le professionnel de la documentation à devenir un "architecte de l'information" selon la formule de Jean Michel Salain, chercheur en SIC et professeur à l'université de Montréal, qui a animé la réflexion du collectif RTP-DOC. Pour répondre aux besoins d'informations des usagers de son centre de documentation, le professionnel de l'information doit recomposer les 3 dimensions des documents ("su, lu, su") en prenant en compte les modifications induites par le numérique sur ces trois dimensions. Ceci en favorisant les usagers à l'accès à l'information, en construisant des outils spécialement adaptés aux besoins des usagers et en restant en veille permanente sur les évolutions techniques dans son domaine.

L'architecture de l'information peut donc s'apparenter à une nouvelle discipline, issue de la documentation en réponse à l'évolution de la société et de ses technologies de communication.

Le professionnel de l'information que le professeur documentaliste se doit de considérer cette évolution afin de répondre de manière pertinente et efficace aux besoins des usagers du CDI (Centre de documentation et d'information) qu'ils soient membres de la communauté éducative ou élèves.